

Dépêche AEF : "En matière d'égalité des chances, l'Éducation nationale peut beaucoup, mais elle ne peut pas tout" (Salomé Berlioux)

9-12 minutes

"En matière d'égalité des chances, l'Éducation nationale peut beaucoup, mais elle ne peut pas tout", déclare Salomé Berlioux à AEF info le 7 octobre 2019. Fondatrice de l'association Chemins d'avenirs, qui accompagne des jeunes éloignés des grandes métropoles dans leur orientation, elle s'est vue confier une mission sur "les travaux à mener en matière d'orientation et d'égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes" par Jean-Michel Blanquer en septembre 2019 ([lire sur AEF](#)). Salomé Berlioux observe "une différence très nette dans les ambitions affirmées par les jeunes des zones rurales par rapport aux jeunes des grandes métropoles". Elle estime alors qu'il faut "faire travailler main dans la main des acteurs différents" en matière d'orientation. Elle mise aussi sur le "mentorat", dispositif "généralisable", selon elle.



Salomé Berlioux, présidente et fondatrice de l'association Chemins d'avenirs. Droits réservés - DR

AEF info : Vous avez été chargée d'une mission "sur les travaux à mener en matière d'orientation et d'égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes" par le ministre de l'Éducation nationale. Quels sont les principaux problèmes que rencontrent les élèves de milieux ruraux ?

Salomé Berlioux : Ma mission porte sur les jeunes des zones rurales et des petites villes, qui rencontrent trop souvent des obstacles au cours de leur parcours : biais d'information concernant les formations ou les métiers auxquels ils pourraient prétendre ; autocensure, manque de confiance en soi ; opportunités académiques, culturelles ou professionnelles parfois réduites ; assignation à résidence ; fracture numérique. Parfois les fragilités économiques et sociales de certains foyers ou territoires viennent s'ajouter au déterminisme territorial. C'est alors la double peine.

Cette accumulation d'obstacles porte atteinte à l'égalité des chances entre les jeunes Français. Le dire, ça n'est pas présenter un constat misérabiliste. Les jeunes des territoires ruraux et des petites villes ont beaucoup de potentiel. Seulement, à l'heure de choisir son orientation, cet ancrage géographique peut entraîner une série de conséquences qui peuvent brider leurs aspirations.

Très longtemps, ce constat est resté dans l'angle mort des dispositifs d'égalité des chances. Les choses bougent, progressivement.

AEF info : Toutefois les résultats scolaires de ces jeunes ne sont pas forcément en deçà de ceux des élèves scolarisés dans les grandes villes...

Salomé Berlioux : Tout à fait. Il n'y a pas de différence majeure en matière de résultats scolaires. En revanche, il y a une différence très nette dans les ambitions affirmées par les jeunes des zones rurales par rapport aux jeunes des grandes métropoles.

L'orientation met d'ailleurs plus de temps à s'affirmer : un jeune homme fils d'agriculteurs dans un territoire isolé va très rarement s'imaginer tout de suite devenir ingénieur. Il passera probablement une série d'étapes avant d'oser postuler à ces formations-là. Alors à difficultés supplémentaires, dispositifs supplémentaires.

AEF info : Quels leviers d'action avez-vous identifiés pour lutter contre ces inégalités territoriales ?

Salomé Berlioux : Je ne peux pas encore présenter les conclusions du rapport qui sera rendu au ministre de l'Éducation nationale début 2020. En revanche, et c'est ce qui m'a poussé à écrire *Les invisibles de la République* avec Erkki Maillard (1), un certain nombre de mécanismes peuvent être actionnés assez

facilement et avoir un impact très rapide sur les jeunes de ces territoires.

"S'en remettre à un seul acteur quand il s'agit d'orientation n'est pas ce qu'il y a de plus pertinent"

Penser en écosystème est une première piste de solution sur laquelle nous travaillons depuis plus de 3 ans avec mon association, Chemins d'avenirs, et que nous préconisons dans *Les invisibles de la République*. J'en suis convaincue, en matière d'égalité des chances, l'Éducation nationale peut beaucoup, mais elle ne peut pas tout. C'est faire peser une grande responsabilité sur ses épaules, et notamment sur les épaules des acteurs de terrain, que de lui demander de combattre de concert l'assignation à résidence, les enjeux financiers, l'autocensure, la fracture digitale... Et puis, s'en remettre à un seul acteur quand il s'agit d'orientation n'est pas forcément ce qu'il y a de plus pertinent.

Il faut faire travailler main dans la main des acteurs aussi différents que l'Éducation nationale, les familles, les entreprises et leurs fondations, les collectivités territoriales, la société civile et notamment les associations engagées au sein des territoires. Cette solution a l'avantage de ne pas coûter cher. Mais cela suppose - et à mon sens c'est en partie le rôle des pouvoirs publics - un catalyseur des initiatives existantes, qui organise ce travail de mise en réseau.

Une deuxième piste de solution déjà éprouvée est le mentorat pour les jeunes de ces territoires. Cela est très bien fait et très bien porté pour les jeunes des quartiers. Cela existe aussi pour les jeunes femmes notamment, mais très peu pour les jeunes des zones rurales, notamment pour des raisons logistiques et matérielles. C'est pourtant un levier d'ascension sociale et de réalisation de soi extrêmement puissant pour les jeunes avec des effets immédiats sur la confiance en soi, l'accès à l'information, l'ouverture du champ des possibles. Je pense que ce dispositif est généralisable. Il constitue un levier de cohésion social fort à l'échelle du pays. Nous avons d'ailleurs co-signé il y a deux semaines une tribune dans [Le Journal du Dimanche](#) à ce sujet, avec les responsables d'associations comme l'Afev, Article 1, l'Institut Télémaque ou Nos Quartiers ont du Talent.

AEF info : Une préoccupation qui remonte souvent est le manque d'attractivité des zones rurales éloignées pour les enseignants. Un rapport Igen-IGAENR de juillet 2018 émet notamment des préconisations pour répondre à cette problématique ([lire sur AEF info](#)). Comment inciter les professeurs à s'installer dans ces territoires ?

Salomé Berlioux : Il ne faut pas forcément noircir le tableau. Sur le terrain, j'observe des situations très diverses. Une enseignante exerçant dans l'Allier m'a ainsi expliqué que ses collègues voyaient leur affectation comme "poubelle", une étape obligatoire avant de descendre vers le sud. Mais à côté, vous avez des enseignants extrêmement heureux d'être dans un petit établissement, où ils connaissent tous les élèves individuellement et où ils peuvent, avec des chefs d'établissements engagés, construire un projet pédagogique fort. Les professeurs disent alors mesurer très facilement leur impact sur les élèves.

"L'idéal serait de construire les conditions pour que les enseignants vivent bien cette partie de leur carrière"

À ce stade, il est trop tôt pour émettre des préconisations, mais je crois que la question ne se pose pas uniquement en termes de moyens. L'idéal serait évidemment de construire les conditions pour que les enseignants vivent bien cette partie de leur carrière. Éventuellement comme une parenthèse, mais dont ils peuvent tirer profit, par exemple à travers le développement de méthodes pédagogiques différentes, ou en connaissant ainsi d'autres enjeux territoriaux, d'autres parcours de jeunes.

AEF info : De nombreuses réflexions sont en cours sur la ruralité. Les conclusions de Pierre Mathiot et d'Ariane Azéma sur la "territorialisation des politiques éducatives" devraient être présentées dans les prochains jours. Un rapport sénatorial sur le sujet est paru récemment ([lire sur AEF info](#)).
Comment votre mission s'intègre-t-elle dans ces réflexions ?

Salomé Berlioux : Depuis plusieurs années, on tend à mieux prendre en compte la question des territoires au sens large, et plus uniquement dans le cadre des QPV. Pourtant, il n'y avait pas encore eu de mission 100 % dédiée aux jeunes des zones rurales et des petites villes et axée sur les questions d'orientation et d'égalité des chances. La volonté de ce rapport est bien sûr de tenir compte de ce qui a déjà été fait - pour gagner du temps - mais aussi d'aller un cran plus loin dans la reconnaissance des réalités vécues par ces jeunes et de préconisations ciblées pour eux. Pour moi ça n'est pas du tout une redite, mais un approfondissement d'une part, et un signal positif adressé à ces jeunes d'autre part.

AEF info : Vous insistez sur le fait que votre vision du monde rural n'est pas "misérabiliste". Quels sont alors les atouts de la jeunesse rurale ?

Salomé Berlioux : La première chose qui me vient à l'esprit c'est leur audace et leur capacité à s'engager, dès qu'on leur en donne les moyens. C'est en partie peut-être parce qu'ils ont un terrain

d'expérimentation à leur taille dans leurs établissements ou dans leurs villages où ils peuvent mesurer l'impact de leurs actions rapidement. Nous avons intérêt à valoriser cet engagement et à donner aux jeunes les moyens de s'engager.

Ces jeunes ne cocheront peut-être pas systématiquement la case de la mobilité à l'international. C'est loin d'être grave si, en revanche, ils ont la capacité d'agir se sentent valorisés au sein de leurs territoires dans un premier temps, ailleurs peut-être dans un second temps. À la fois pour pouvoir en parler lors d'entretiens d'embauche, mais aussi et peut-être surtout pour pouvoir se sentir utiles, responsabilisés et acteurs de leur parcours. C'est une première pierre à l'édifice de la réalisation de soi et de son potentiel.